



Aide juridictionnelle et honoraires d'avocat

Par **Jakguer**, le **21/11/2008** à **18:24**

J'ai une question importante à poser aux honorables membres de ce forum :

Un avocat dessaisi par son client peut-il lui réclamer des honoraires, sachant que ce dernier bénéficie de l'aide juridictionnelle totale ?

Nulle part je n'ai encore trouvé de réponse à cette question.

En tout cas, merci à celui ou celle qui pourra me donner la bonne réponse.

En toute cordialité.

Jekguer